



Infos Gaza 778

Rapport hebdomadaire sur les violations israéliennes des droits humains dans la bande de Gaza 3 à 9 septembre 2015



Ramallah - Un civil palestinien vérifie ses affaires après que les forces israéliennes ont démoli sa maison, à l'est de Ramallah.

Jeudi, 03 Septembre 2015

les avions israéliens ont lancé deux missiles sur le site de formation de la Palestine appartenant à Izziddin al-Qassam (la bras armé du Hamas) situé à 500 mètres de la frontière entre la bande de Gaza et Israël, sud-ouest de Beit Hanoun au nord-est d'Um al-Nasser village "le village bédouin" dans le nord de Gaza. En conséquence, le site a été lourdement endommagé, mais aucune victime n'a été signalée. L'explosion a secoué tout le nord de la bande de Gaza provoquant la peur parmi les habitants d'al-Nada, al-'Odah, 'Ezbet Beit Hanoun, les zones al-Ghazalat, en particulier les femmes et les enfants.

A environ 6h30, des canonnières israéliennes stationnées au large d'Al-Wahah , au nord-ouest de Beit Lahia dans le nord de la bande de Gaza, ont ouvert le feu de façon sporadique dans les environs de bateaux de pêche palestiniens naviguant dans les 3 miles nautiques. Les tirs qui ont duré 15 minutes ont provoqué la peur parmi les pêcheurs qui ont été forcés à fuir. Ni victimes ni dommages à la propriété n'ont été signalés.

À environ 07h30, les forces israéliennes ont pénétré à 100 mètres l'ouest de la clôture de la frontière avec Israël, à l'est d'al-Qararah, au nord-ouest de Khan Younis. Elles ont nivelé des terres près de la frontière et se sont ensuite dirigées à l'est de Deir al-Balah dans l'est de la bande de Gaza.elles nivelées jusqu'à environ 12:30 quand elles se sont redéployés le long de la frontière.

À environ 18h00, les forces israéliennes stationnées à l'intérieur de miradors situés le long de la frontière côtière côté de la zone d'Al-Seif, au nord-ouest de Beit Lahia dans le nord de la bande de Gaza, ont ouvert le feu sur un groupe de pêcheurs qui pêchaient près des frontières côtières. En

conséquence, 'Omer Yousif Abu' Amer Belal (10) d'al-Manshiyah Street à Beit Lahia a été touché par une balle à la cuisse gauche quand il était à bord avec son père qui pêchait à seulement 50 mètres de la côte . Son père l'a porté et a couru jusqu'à une ambulance qui est arrivée pour l'emmener à l'hôpital Kamal 'Odwan dans le même village. Sa blessure a été décrit comme étant modérée.

Mardi, 08 Septembre 2015

À environ 07h00, les forces israéliennes déplacés à Khuza'ah à l'est de Khan Younis, à 150 mètres dans l'ouest de la frontière. Elles ont nivelé des terres près de la frontière et ont établi des barrières de sable le long de la frontière en direction de sud. Après des heures, ielles se sont redéployés le long de la frontière.

À environ 09h00, les forces israéliennes soutenues par des véhicules militaires et des bulldozers se sont déplacées à 150 mètres dans le village d'al-Shokah, à l'est de Rafah.. Elles ont nivelé les terres le long de la frontière à environ 11h00 elles se sont redéployés le long de la clôture frontalière

Mouvement à Karm Abu Salem (Kerem Shalom) au sud-est de Rafah

Date	Importations			
	Catégorie	Quantités		
		Tonnes	Nombre	Litres
27 Août	Divers produits	4365		
	Aide humanitaire	16695		
	Gaz de cuisine	266,080		
	Essence			152,010
	Gas-oil			256,997
	Combustible industriel			685,648
	Agrégats de construction	7770		
	Cement	4440		
30 Août	Acier de construction	540		
	Divers produits	4477		
	Aide humanitaire	16953		
	Gaz de cuisine	273,110		
	Benzène			38000
	Gas-oil			215000
	Combustible industriel			108250
	Agrégats de construction	1920		
31 Août	Cement	3240		
	Divers produits	4531		
	Aide humanitaire	15170		
	Gaz de cuisine	269.000		
	Essence			38000
	Gas-oil			107003
	Agrégats de construction	7000		
	Ciment	2000		
01	Acier de construction	450		
	Divers produits	4585		

Septembre	Aide humanitaire	16575		
	Gaz de cuisine	266,640		
	Essence	336,010		336,010
	Gas-oil			665020
	Diesel pour l'UNRWA			108007
	Combustible industriel			367,012
	Ciment	7600		
	Agrégat de construction	1920		
Acier de construction	660			
02 Septembre	Divers produits	3568		
	Aide humanitaire	18330		
	Gaz de cuisine	266,290		
	Essence			266000
	Gas-oil			668,011
	Diesel pour l'UNRWA			107996
	Combustible industriel			482,368
	Agrégat de construction	9520		
	Ciment	3320		
	Acier de construction	480		
03 Septembre	Divers produits	3783		
	Aide humanitaire	17532		
	Gaz de cuisine	244,410		
	Essence			336000
	Gas-oil			655,982
	Gas-oil			108201
	Combustible industriel			424984
	Agrégat de construction	9200		
Ciment	2320			

	Acier de construction	330		
06 Septembre	Divers produits	3534		
	Aide humanitaire	16900		
	Gaz de cuisine	261,430		
	Essence			263000
	Gas-oil			743,989
	Diesel pour l'UNRWA			140209
	Combustible industriel			413910
	Agrégat de construction	8480		
	Cement	2080		
	Acier de construction	540		

Exportations:

Le jeudi 27 Août 2015, les forces israéliennes ont autorisé l'exportation de 14,4 tonnes de tomates et de 15,36 tonnes de patates douces.

Le dimanche 30 Août 2015, les forces israéliennes ont autorisé l'exportation de 36,72 tonnes de tomates; 69.48 tonnes de patates douces; et 7,85 tonnes d'aubergines.

Le lundi 31 Août 2015, les forces israéliennes ont autorisé l'exportation de 28,5 tonnes de tomates; 63 tonnes de patates douces; 0,5 tonnes de poissons; 0,26 tonnes de feuilles d'ail; 0,14 tonnes de menthe; 5 tonnes de vêtements et 2 tonnes de tapis.

Le Mardi, 01 Septembre 2015, les forces israéliennes ont autorisé l'exportation de 63 tonnes de patates douces.

Mercredi, 02 Septembre 2015, les forces israéliennes ont autorisé l'exportation de 30 tonnes de tomates.

Jeudi, 03 Septembre 2015, les forces israéliennes ont autorisé l'exportation de 38.26 tonnes de tomates; 40,8 tonnes de patates douces et de 3,58 tonnes d'aubergines.

Le dimanche, 06 Septembre 2015, les forces israéliennes ont autorisé l'exportation de 14 camions de légumes.

Mouvement à Beit Hanoun ("Erez")

Catégorie	02 sept	03	04	0re	06e
Les patients	86	57	-	-	66
Compagnons	80	59	-	-	63
Les cas personnels	165	141	30	-	46
Familles des prisonniers	-	-	-	-	-
Arabes de Israël	7	8	1	-	-
Diplomates	-	-	-	-	-
Les journalistes internationaux	-	-	-	-	-

Les travailleurs internationaux	78	57	12	-	-
Voyageurs à l'étranger	9	7	-	-	2
Les gens d'affaires	585	329	2	-	301
Les réunions d'affaires	-	-	-	-	-
Interviews de sécurité	1	-	-	-	-
VIP	-	-	-	-	-
Ambulances vers Israël	4	4	2	-	-
Les Compagnons des patients	4	4	2	-	-

Notes:

Vendredi, 04 Septembre 2015, les autorités israéliennes ont autorisé 292 Palestiniens de la bande de Gaza à effectuer des prières dans la mosquée al-Aqsa.

Mercredi, 02 Septembre 2015, les autorités israéliennes ont autorisé travailleurs d'organisations internationales ou des étrangers à renouveler leurs permis

Le dimanche, 06 Septembre 2015, les autorités israéliennes ont autorisé 5 personnes à se rendre en Cisjordanie pour assister à une conférence.

Le dimanche, 06 Septembre 2015, les autorités israéliennes a permis à une personne d'entrer en Israël afin de comparaître devant le tribunal.

Jeudi, 03 Septembre 2015, les autorités israéliennes a permis à un agriculteur de suivre un cours de formation agricole en Israël.

-

Infos Gaza 778 bis



« **Vendredi noir** » : Israël coupable de crimes de guerre

[Ludovic Laus, assistant presse](#)

• Reconstitution des attaques menées par Israël contre Rafah entre le 1er et le 4 août 2014.

• Les forces israéliennes ont tué au moins 135 civils palestiniens, dont 75 enfants, à la suite de la capture d'un soldat israélien.

Le rapport, publié sur Internet sous le titre [‘Black Friday’ : Carnage in Rafah during 2014 Israel/Gaza conflict](#), s'appuie sur des techniques de pointe en matière d'investigation et d'analyse, mises au point par Forensic Architecture, une équipe de recherche basée au Goldsmiths College de l'Université de Londres.

*« Des éléments solides indiquent que les forces israéliennes ont commis des crimes de guerre dans le cadre du bombardement intensif de zones d'habitation à Rafah, dans le but d'empêcher la capture du lieutenant Hadar Goldin, faisant preuve d'un mépris choquant pour la vie des civils. Elles ont lancé une série d'attaques disproportionnées, sans discrimination, et n'ont pas mené d'enquête indépendante sur ces agissements, a déclaré **Philip Luther**, directeur du programme Moyen-Orient et Afrique du Nord d'Amnesty International.*

« Ce rapport relaie une demande urgente de justice qu'il convient de prendre en compte. L'analyse combinée de centaines de photos et de vidéos, ainsi que d'images satellite et de témoignages de première main, tend à démontrer que les forces israéliennes ont commis de graves violations du droit international humanitaire, et ces actes doivent faire l'objet d'une enquête. »

Les nombreux éléments recueillis ont été présentés à des experts, notamment militaires, avant d'être classés par ordre chronologique afin de reconstituer le déroulement des événements depuis le 1er août, lorsque l'armée israélienne a mis en œuvre la procédure secrète et controversée baptisée « Hannibal », à la suite de la capture du lieutenant Hadar Goldin.

En vertu de cette procédure, les forces israéliennes peuvent réagir à la capture d'un soldat en faisant usage de tirs intensifs quels que soient les risques pour sa vie ou pour les civils présents dans le secteur. Comme le montre le rapport, la mise en œuvre de la directive Hannibal a entraîné le lancement d'attaques illégales contre des civils.

« Après la capture du lieutenant Hadar Goldin, les forces israéliennes semblent avoir abandonné le règlement au profit d'une politique agressive qui a eu des conséquences désastreuses pour les civils. L'objectif était d'empêcher sa capture à tout prix. L'obligation de prendre des précautions pour éviter les pertes parmi la population civile a été totalement négligée. Des quartiers entiers de Rafah, dont des zones densément peuplées, ont été bombardés sans distinction entre objectifs civils et militaires », a déclaré Philip Luther.

L'intensité des attaques, qui se sont poursuivies après l'annonce de la mort du lieutenant Goldin le 2 août, laisse à penser qu'elles étaient en partie motivées par le désir de punir la population de Rafah pour venger sa capture.

Des bombardements intenses

Peu avant la capture du lieutenant Goldin le 1er août 2014, un cessez-le-feu avait été annoncé et de nombreux civils sont rentrés chez eux, se croyant en sécurité. Lorsque le bombardement massif et prolongé a commencé, sans avertissement, les rues étaient très fréquentées ; beaucoup de personnes, notamment celles qui se trouvaient à bord de véhicules, sont devenues des cibles. À Rafah, cette journée a par la suite été surnommée le « Vendredi noir ».

Des témoins ont décrit des scènes terribles de chaos et de panique, tandis qu'une pluie de tirs de mortier et de tirs depuis des avions F-16, des drones et des hélicoptères s'abattait sur les rues, frappant des civils qui circulaient à pied ou en voiture, ainsi que des ambulances et d'autres véhicules qui évacuaient les blessés.

Selon l'un des témoins, on aurait dit que le but était de pulvériser les civils de Rafah ; il a comparé l'offensive à « une machine qui réduisait les gens en bouillie, sans pitié ».

Une analyse médico-légale de pointe Pour mener à bien ces investigations, les récits des témoins décrivant le carnage à Rafah ont été recoupés avec des centaines de photos et de vidéos prises par diverses sources et en de multiples lieux, ainsi qu'avec des images satellite haute résolution obtenues par Amnesty International.

Une équipe de chercheurs de Forensic Architecture a utilisé tout un éventail de techniques sophistiquées pour analyser ces éléments. Ils ont examiné les indicateurs de temps sur les images – tels que l'angle des ombres ou la forme et la taille des panaches de fumée, qui jouent le rôle d'« horloges physiques » – afin de situer les attaques dans le temps et l'espace (processus appelé géo-synchronisation).

L'analyse révèle que le 1er août, les attaques israéliennes sur Rafah ont ciblé plusieurs sites où le lieutenant Goldin aurait dû se trouver, sans prendre en compte le danger pour les civils, ce qui laisse supposer que l'objectif était peut-être de le tuer.

Dans l'un des épisodes les plus meurtriers, les chercheurs, aidés d'experts militaires, ont pu confirmer que deux bombes d'une tonne – les plus grosses de l'arsenal des forces aériennes israéliennes – ont été larguées sur un immeuble d'un niveau à al Tannur, dans l'est de Rafah. Un grand nombre de civils se trouvaient alors aux abords du bâtiment, ce qui souligne le caractère totalement disproportionné de cette attaque.

« L'intensité de l'offensive menée contre Rafah témoigne des mesures extrêmes que les forces israéliennes étaient prêtes à prendre pour éviter qu'un soldat ne soit capturé vivant. De nombreux civils palestiniens ont été sacrifiés dans cet unique but », a déclaré Philip Luther.

L'analyse des photos, vidéos et supports multimédia fournis par des témoins s'est avérée cruciale pour enquêter sur les éventuelles violations commises, les autorités israéliennes refusant que des délégués d'Amnesty International se rendent dans la bande de Gaza depuis le début du conflit en 2014.

« Forensic Architecture se sert de nouvelles technologies architecturales et médias pour reconstituer des événements complexes à partir des traces que laissent les violences sur les bâtiments lors d'un conflit. Les modèles architecturaux nous aident à établir des liens entre de multiples éléments de preuve tels que des images, des vidéos téléchargées sur les réseaux sociaux et des témoignages, afin de reconstituer virtuellement le déroulement des événements », a déclaré Eyal Weizman, directeur de Forensic Architecture.

Attaques contre des hôpitaux et des professionnels de la santé Les images satellite et les photos analysées dans le cadre du rapport montrent des cratères et des destructions qui indiquent que des hôpitaux et des ambulances ont été attaqués à plusieurs reprises durant l'offensive contre Rafah, en violation du droit international.

Un médecin a raconté que des patients paniqués ont fui l'hôpital Abu Youssef al Najjar lorsque les attaques se sont intensifiées dans le secteur. Certains ont été évacués sur leurs lits, beaucoup avaient encore leurs perfusions. Un jeune garçon qui avait un plâtre s'est traîné sur le sol pour fuir.

Une ambulance transportant un vieil homme blessé, une femme et trois enfants a été touchée par un missile tiré par un drone. Elle a pris feu, et tous les passagers, y compris les soignants, ont péri brûlés vifs. Jaber Darabih, un urgentiste qui est arrivé sur les lieux peu après, a décrit les corps calcinés qui n'avaient « plus de jambes, plus de mains... ils étaient grièvement brûlés ». Il a découvert par la suite que son propre fils, ambulancier volontaire, se trouvait parmi les victimes.

« En effectuant des tirs sur des ambulances et près des hôpitaux, l'armée israélienne a fait preuve d'un mépris flagrant envers les lois de la guerre. Attaquer délibérément des installations sanitaires et des professionnels de santé constitue un crime de guerre », a déclaré Philip Luther.

Mettre fin au cycle de l'impunité Ces investigations sur les événements de Rafah ont mis au jour des preuves très convaincantes que de graves violations du droit international humanitaire, dont des crimes de guerre, ont été perpétrées durant le conflit.

Dans ses précédents rapports, Amnesty International a dénoncé les violations commises par les deux camps, notamment les attaques systématiques d'Israël contre des logements civils habités et la destruction injustifiée de grands immeubles civils, ainsi que les attaques directes et menées sans discrimination par les groupes armés palestiniens contre des civils en Israël, et les exécutions sommaires de Palestiniens à Gaza.

Toutefois, un an après le conflit, les autorités israéliennes n'ont pas mené d'enquête crédible, indépendante et impartiale sur les violations du droit international humanitaire. À l'issue des timides enquêtes menées par l'armée sur certaines opérations de ses forces à Rafah le 1er août, personne n'a eu de comptes à rendre.